PERPIGNAN

Levée de boucliers contre le projet de centrale solaire à côté de Rière-Cadène

Vignerons, riverains, écologistes, municipalité...: le projet de centrale photovoltaïque de 4,8 hectares (près de 5 000 panneaux !) que l'entreprise Quadran, propriété du groupe Total, souhaite réaliser au nord de Perpignan, juste à côté du domaine viticole Rière-Cadène, fédère une opposition inédite.

ranle-bas de combat ce vendredi 4 décembre 2020 du côté du domaine viticole Rière-Cadène. Démarrée ce 23 novembre, l'enquête publique autour du projet de centrale photovoltaïque, que Total Quadran compte implanter à quelques mètres de l'exploitation, se poursuit jusqu'au 23 décembre. D'où la mobilisation des opposants, Perpignanais et responsables associatifs, syndicaux ou politiques de tous bords, qui se sont réunis au domaine pour faire le point sur la situation.

Les propriétaires de l'exploitation font partie des La survie du domaine viticole

en jeu?

plus virulents détracteurs du projet. Et pour cause. « L'implantation d'une si grosse

usine solaire serait une catastrophe pour nous », alerte Jean-François Rière. Son neveu et associé, Guillem Batlle, acquiesce: « Notre activité repose sur plusieurs piliers: la production et la vente de vin bio, mais aussi l'œnotourisme, via le gîte du domaine. Si un de ces piliers disparaît, l'exploitation meurt. Or, une baisse de fréquentation du gîte serait inévitable si une telle centrale solaire est implantée juste à côté. De même, pour vendre du vin aux particuliers, il faut les faire venir au domaine. Le cadre est important. Sans compter l'élévation de la température qu'engendrera la proximité de ces 4,8 hectares de panneaux photovoltaïques et dont nous ne mesurons pas encore les effets sur la vigne. »

■ Solidarités agricoles

Le président de l'organisme de défense et de gestion de l'AOP Rivesaltes, Francis Capdellayre, soutient le combat du domaine Rière-Cadène. « Avec ce projet, c'est toute une profession, tout un territoire qui est dénigré. Ce manque de considération m'affecte profondément », confie-t-il. Pascal Guillemand, de la Confédération paysanne, est tout aussi affligé. « Nous sommes favorables au photovoltaïque, mais lorsqu'il s'agit de petites structures... Là, c'est une centrale industrielle. Nous ne laisserons pas faire », as-

> sure-t-il. Même indignation du côté de la présidente de l'association départementale des Gîtes de

France, Sophie Escande, qui confirme qu'avec ce projet, « l'activité de tourisme vert est mise à



Et ce n'est pas tout. Les riverains fédérés au sein de l'association de quartier Giral/Gauguin/Poudrière (« 170 familles adhérentes ») sont eux aussi sur le sentier de la guerre. « Nous faisons partie de la zone d'un kilomètre impactée par le projet et personne ne nous a avertis, s'insurge la présidente de la structure, Nicole Maurel. Ce manque d'information nous révolte. Nous ne voulons pas avoir de grillages qui nous empêchent d'aller nous promener sur ces ter-



Mobilisation générale contre le projet de centrale photovoltaïque à côté du domaine Rière-Cadène.

Autre soutien de poids, la Fédération départementale pour les espaces naturels et l'environnement (Frene66) compte également faire tout son possible pour contrecarrer les projets de Total Quadran. « Il s'agit d'une aberration industrielle », fustige le secrétaire de l'association, Jean Blin.

La municipalité également hostile

Sur ce coup, même la municipalité se positionne aux côtés des contestataires.

« Nous sommes contre ce projet, dont nous avons hérité de l'andélégué à l'Agriculture, Gérard Raynal. Nous allons l'évoquer lors du conseil municipal du 17 décembre et tenter d'y mettre un terme. Mais je ne sais pas si nous disposons de tous les leviers. C'est la communauté urbaine qui a la main sur ce dossier. »

Effectivement. Lancé en 2017, sous la précédente mandature, l'appel à projets pour installer des panneaux solaires sur le site émane bien de la communauté urbaine. Tout comme la décision de désigner Total Quadran comme lauréat. Cependant, les terrains

cienne majorité, proclame l'élu ciblés restent situés sur le territoire de Perpignan. La position du conseil municipal ne sera donc pas anecdotique. Reste à savoir ce qui sera discuté et/ou voté à ce sujet lors de sa prochaine séance. Réponse le 17 décembre.

Arnaud Andreu

Sollicités. le chef de projet de Total Quadran en charge du dossier, Thomas Houlès, et le président de la communauté urbaine, Robert Vila, n'ont pas souhaité réagir dans l'immédiat. Tous deux affirment vouloir prendre connaissance des arguments des opposants et les analyser avant de s'exprimer.



Le détail du projet : 4,8 hectares de panneaux photovoltaïques

Près de 5 000 modules photovoltaïques. Selon les documents disponibles dans le dossier d'enquête publique, la centrale sera composée de « 4 928 modules photovoltaïques supportés par des tables d'assemblage posées sur pieux ». Dans des bassins de rétention.

Les terrains ciblés se situent de part et d'autre de l'avenue Noguères, au niveau du domaine Rière-Cadène, à 2,5 km au nord du centre-ville de Perpignan. Localisée « au droit

du bassin de rétention de Bel-Air (...), la zone d'implantation du projet comprend le sous-bassin Ouest de 1,68 ha et le sousbassin Est de 3,12 ha ». Des clôtures de deux mètres de

haut. Le projet prévoit l'installation de clôtures « de 2 mètres de haut » pour sécuriser les « 4,8 hectares » qui accueilleront les panneaux

photovoltaïques Production annuelle. « Près de 2 250 MWh. soit la consommation moyenne de 1921 équivalents habitants. »



À gauche : réunion de crise ce vendredi au domaine. À droite : l'associé de Laurence et Jean-François Rière, Guillem Batlle, désigne les terrains ciblés, à cinq mètres de l'entrée du domaine.